Nouvelle-Orléans, octobre 1920

COMPTES RENDUS

DE

L'ATHÉNÉE LOUISIANAIS

(GROUPE DE L'ALLIANCE FRANÇAISE)

Paraissant Tous les Trois Mois

SOMMAIRE

La Femme à travers les âges—Mme. Jules M. Wogan

Les 13 et 14 juillet 1919, compte rendu d'une conférence de M. André Lafargue—M. P. H. Ermont

Programme du concours de 1920-1921

Prix de l'Abonnement, $1.00 par an, payable d'avance,
Le Numéro, 25 Cents.

Siège Social 822 rue Perdido,
Nouvelle-Orléans.

Standard Printing Works, Inc., 319 Magazine St., N. O. 47931

Nouvelle-Orléans, octobre 1920

COMPTES RENDUS

— DE —

L'ATHÉNÉE LOUISIANAIS.

GROUPE DE L'ALLIANCE FRANÇAISE

Athénée Louisianais.

La Société fondée sous ce nom a pour objet:

1o. De perpétuer la langue française en Louisiane.
2o. De s'occuper de travaux scientifiques, littéraires, artistiques, et de les protéger;
3o. De s'organiser en Association d'Assistance Mutuelle.

Nous croyons devoir porter à la connaissance de nos lecteurs et des personnes qui désirent adresser des manuscrits à l'Athénée Louisianais les dispositions ci-dessous des règlements de notre Société:

1. Toute personne étrangère à l'Athénée, désirant lui communiquer un travail digne de l'intéresser, en demande l'autorisation au président, ou à un comité nommé à cet effet.

2. L'Athénée, dans ses travaux scientifiques et littéraires, ne s'occupe de politique ou de religion que d'une manière générale et subsidiaire.

3. Chaque membre ayant le droit d'exprimer librement sa pensée, doit en être responsable, et signera de son nom propre toutes les communications adressées à l'Athénée.

4. Les opinions émises dans les dissertations qui seront présentées à l'Athénée doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, et notre Société n'entend leur donner aucune approbation ou improbation.

La Femme à travers les âges
(Suite)

Nous avons nommé Mlle de Scudéry, auteur de Clélie, de Cyrus et de bien d'autres, mais le temps ne nous permet pas d'en parler; cependant n'oublions pas qu'elle avait son royaume à elle comme Mme de Rambouillet. Ses samedis étaient fort connus et tous les beaux-esprits s'y donnaient rendez-vous. C'est dans Clélie que se trouve la fameuse carte du "Tendre", où l'on voit le fleuve de "l'Inclination" ayant sur sa rive droite le village de "jolis Vers" et sur sa gauche ceux de "complaisance" de "petits-soins" et d'"assiduités" arroser un peu plus loin le hameau de "légèreté" et se perdre dans le "lac d'indifférence."

Passons maintenant au rôle le plus sublime de la Femme, celui où elle a montré le côté réel de son caractère qui est tout sacrifice, où elle s'oublie elle-même pour ne penser qu'aux autres. Nommez les Soeurs de charité, garde malade ou "Croix Rouge" leur intention est la même. Un mot de Clara Barton, véritable philanthrope, se dévouant aux blessés de la guerre civile, et même

après la guerre, organisant un bureau de recherches, où l'on s'occupait de retrouver la trace des héros disparus dans la grande lutte. Elle a réussi à identifier et marquer de leurs noms plus de dix mille soldats au National Cemetery d'Andersonville en Géorgie. Puis, en France, elle a porté des secours aux blessés de Strasbourg à Paris, organisant des hopitaux, exhortant ses semblables à l'imiter et donnant l'exemple de la plus grande énergie et de dévouement. Elle fut l'auteur de l'amendement de la constitution décrétant que la Croix Rouge distribuerait des secours non seulement en temps de guerre, mais aussi pendant les famines, les catastrophes, les inondations, les pestes, les tremblements de terre, etc. Elle a publié plusieurs ouvrages après sa nomination à la présidence du National First Aid of America ("An official history of the Red Cross", "The Red Cross in Peace and in War", "Story of the Red Cross" et "Story of my childhood."

Florence Nightingale a démontré dès l'enfance son ambition de "faire du bien" dans ses jeux mêmes, elle s'amusait à soigner et panser ses poupées. Son premier malade était un chien de berger. Puis après avoir soigné les animaux elle se donna toute à soulager les malades, et se

servit de son talent pour le bénéfice de l'humanité, ne refusant ni son temps, ni son énergie pour la belle cause qu'elle voulait faire réussir. La guerre de Crimée lui fournit l'occasion de recevoir des blessés et son abnégation, son dévouement fourniraient de bien belles pages aux annales anglaises. Elle réforma les hôpitaux, se donnant corps et âme, restant à l'ouvrage vingt heurs suivies dans les salles d'opération, donnant du courage aux pauvres blessés. Elle contribua surtout à assainir les hôpitaux, prétendant avec raison, que la chose principale pour toute guérison comprend surtout l'air pur, la lumière, la chaleur, la propreté, une diète entendue et surtout la tranquillité de corps et d'esprit. Elle fut décorée en 1910.

La grande guerre a donné lieu, hélas, à bien des occasions de secourir les blessés, et, Yvonne Sarcey, après avoir été l'âme de l'Université des Annales, a fondé en 1917 "les Maisons Claires" pour abriter les enfants pauvres des soldats français. Mme Yvonne Sarcey adore les jeunes filles, désire et parvient à en faire des femmes dignes de ce nom; et après avoir travaillé à les développer moralement et intellectuellement, elle leur montre le travail et l'amour de faire du bien. Il fallait donc soigner

les enfants des soldats après avoit soigné les pères; et que fallait-il apprendre à ces enfants? l'hygiène qu'ils ignorent totalement. L'enfant du peuple, d'après elle, ne sait ni se laver, ni respirer, ni vivre à l'air, Il faut aussi l'hygiène morale, donc, les grandes filles s'occuperont des petites sous l'oeil de cette incomparable éducatrice, "Miss Steele". Chaque enfant à tour de rôle devrait être de service: service de table, service de cuisine, de lavage, repassage, de basse cour, de couture, enfin, pour tout dire, il faut pouvoir rendre après six mois ou un an de séjour aux Maisons Claires, de bonnes petites ménagères, aux joues rebondies, là, où le comité aurait trouvé des fillettes maladives et chétives.

Dans la petite brochure que Madame Yvonne Sarcey m'a envoyée, elle parle du miracle opéré en faveur des Maisons Claires; de Mme Raymond Poincaré qui, sans en avoir été sollicitée nous fait l'honneur (c'est Yvonne Sarcey qui parle) d'apporter avec la grace spontanée qui est sa manière, une enveloppe toute bourrée de billets bleus!

C'est Madame la Maréchale Joffre, qui, apprenant l'existence des Maisons Claires, envoie, spontanément un superbe don, "On en fera jamais trop pour les chers combattants!" écrit-elle.

"Et que dire de cette généreuse Amérique qui ne se lasse jamais de donner, et qui donne avec une ingéniosité, une délicatesse, un amour de l'enfant qui ferait aimer les femmes américaines si nous n'avions déjà tant d'autres raisons de les aimer?" Et, comme elle termine en demandant de saluer l'Amérique, saluons de notre côté notre république soeur, et écrions-nous dans le même élan, le même enthousiasme: "Vive la France".

Clara Beugnot Wogan.

Les 13 et 14 juillet 1919, à Paris

(Compte rendu de la conférence de M. André Lafargue, faite à l'Athénée Louisianais. Nous empruntons l'article, dû à la plume facile et agréable de M. P. H. Ermont, à l'Abeille de la Nouvelle-Orléans).

L'Athénée Louisianais appelait, vendredi soir, 30 janvier, ses membres à venir entendre une conférence de Mr. André Lafargue, sur ce qu'on est convenu aujourd'hui d'appeler les deux dates mémorables des 13 et 14 juillet, à Paris." La réunion était fixée pour 8 heures du soir, dans les salons de Mr. et Mme Maurice Lafargue, avenue de l'Esplanade; mais dès 7 heures et demie, la salle était pleine de monde, et, à 8 heures, il n'y avait plus une place de libre dans le grand salon, encore que les pièces où se tenaient et circulaient les invités eussent les proportions de celles d'un manoir.

Avant l'ouverture de la conférence annoncée, Mr. Bussière Rouen, le président de l'Athénée Louisianais, a donné la parole à Mr. Damiens, pour faire la lecture de deux pièces de poésie:

une pièce de vers, de Mr. Maurice Bouchor, et une autre, "A nos morts," de Mr. Georges Dessommes.

Puis, Mr. André Lafargue aborda son sujet, après avoir salué ses auditeurs, en tête desquels il désignait, par leur qualité respective, Mr. le Consul général de France, les Consuls de Belgique, de Grande Bretagne et d'Italie, ainsi que Monseigneur Laval. Pendant près de deux heures, Mr. André Lafargue tint son auditoire sous le charme d'une parole claire, élégante, parfois humoristique, s'appliquant, pour le début de sa conférence, à définir le caractère que le gouvernement français avait entendu attacher à ces fêtes, dont la grandeur, le faste, l'immensité de l'assistance, défiant toute comparaison avec aucune des fêtes jamais célébrées, devaient rester gravés, sous le simple vocable, désormais historique, du "14 juillet 1919," comme un éternel souvenir, dans les annales de l'humanité.

Entrant dans le détail de son sujet, le conférencier a commencé par faire un clair et substantiel résumé de la journée du 13 juillet, qui avait eu pour cadre principal la salle des fêtes de l'Hôtel de ville de Paris, où le conseil municipal, réuni en corps, a rempli, avec un grand cérémonial, en présence du Président de la

République, un double programme, consistant, d'abord, à offrir une épée d'honneur à chacun des trois Maréchaux de France, Joffre, Foch et Pétain, et, ensuite, à marquer, de sa participation et de ses félicitations, la remise, par le Président Poincarré, de la fourragère d'honneur aux drapeaux des régiments signalés, par leurs chefs, pour avoir mérité cette distinction. L'espace dont nous disposons ici ne saurait nous permettre de suivre Mr. André Lafargue dans tout le détail de son exposé, souvent pittoresque et humoristique, toujours fort intéressant, des circonstances locales, quelque fois burlesques, qui ont été les incidences populaires de la fête, et dont il a été personnellement le témoin, ces deux jours de fêtes, entr'autres la soirée du 13 et la nuit passée à la belle étoile par nombre de spectateurs, soit par goût, afin de ne rien perdre du spectacle, soit par nécessité, faute de moyens de transport pour rentrer chez soi.

Toutefois, cette soirée du 13 mérite une mention exceptionnelle, que justifient la majestueuse beauté du cénotaphe exposé sous l'arc de triomphe de l'Etoile, sous la forme d'un hommage aux morts, et la présence, autour de la stèle, de la garde d'honneur qui lui fut donnée pour la nuit, en attendant que, le lendemain, au cours

du défilé, les délégations des armées alliées, leurs maréchaux et généraux en tête, vinssent rendre aux dix sept cent mille morts de la France,—pour ne parler que des siens,—ce silencieux mais imposant hommage de reconnaissance nationale et de fraternité d'armes.

Puis, poursuivant son sujet avec une méthode rationnelle et d'ailleurs sans s'aider d'aucune note, le conférencier nous fait assister, avec une infinité de détails et de chiffres à l'appui, au défilé successif des délégations militaires des armées alliées, précédées, chacune, des généraux ayant commandé en chef le gros des troupes, entr'autres, pour ne citer que ceux-là, le général Pershing, le maréchal Douglas Haig, le général belge Guillain. Dans l'ordre prévu par le programme du défilé, arrivait, immédiatement après les maréchaux Joffre et Foch, une nombreuse délégation des blessés et des mutilés, suivie tout aussitot des délégations militaires. La première de celles-ci était celle de l'armée américaine, et, à cette occasion, le conférencier, obéissant à un sentiment très louable en soi, a tenu à dire, en quelques phrases bien senties et qui furent plus particulièrement applaudies, la vaillance et l'effort montrés, au cours de la lutte, par l'armée américaine, sous le commandement d'un chef de

la trempe du général Pershing. M. André Lafargue a notamment insisté sur la valeur militaire du corps des troupes de marine; et il le pouvait avec d'autant plus d'assurance que ce corps d'élite fut appelé, tout le premier, à inaugurer victorieusement la reprise de la contre offensive de juillet 1918, par la bataille de Château-Thierry. En effet, des correspondances qui, à l'époque , nous furent personnellement adressées, par des officiers supérieurs de l'armée française qui nous touchent de très près, nous disaient l'admiration et l'enthousiasme soulevés, par ce fait d'armes, chez les militaires français, témoins de la crânerie avec laquelle ces soldats de marine américains étaient sortis de leurs tranchées, pour partir aussitot, en ordre dispersé et, au pas de charge, comme on dit en termes de métier, vers les lignes allemandes, dont ils ont mis en fuite, en deux heures de combat, tous les défenseurs qui n'étaient pas tombés sous le feu ou la baïonnette. A la suite des troupes américaines, marchaient successivement, dans l'ordre fixé, les délégations militaires belges, celles de la Grande Bretagne et de ses Dominions, du Canada et de l'Australie. Puis venaient les délégations du contingent japonais, de l'armée polonaise, de l'armée grecque et de l'armée

serbe. Enfin, venaient les Poilus, ayant à leur tête, savoir: la première partie de la délégation, le maréchal Pétain, et la seconde partie, le général de Castelnau. Ici, le conférencier, d'accord avec le sentiment de l'auditoire, comme en témoignaient ses applaudissements, constata combien les vivats qui accueillaient le général de Castelnau, sur toute la ligne de son passage à travers Paris, ont marqué la regrettable lacune qui retarde encore, contre toute justice, son élévation à la dignité de maréchal de France. Il faut espérer, en effet, qu'il finica par être donné à l'opinion publique de voir paraître cette promotion, qui ne sera que la juste récompense de services rendus dans un des moments les plus difficiles, alors que le Kaiser, se croyant sûr du succès, avait déjà ordonné de tenir prêt, en grande tenue, à Pont-à-Mousson, le régiment des hussards de sa garde royale, qui aurait à le rejoindre, pour lui servir d'escorte, au moment où il ferait son entrée solennelle à Nancy. Or, c'est le général de Castelnau qui, de ce côté-là, tenait les clefs de la France et arrêtait le flot de l'invasion par sa magnifique défense de la forêt de Hayes, et du Grand-Couronné de Nancy. La suite du défilé comprenait, à sa tête, tous ceux des autres généraux français qui avaient com-

mandé en chef, notamment les généraux Mangin, Gouraud et Debenay. En somme, vingt et une délégations, représentant vingt et un corps d'armée français, composaient ce défilé, qui se terminait par les délégations du restant de nos éléments militaires, savoir: les goumiers d'Algérie, les troupes marocaines, les aviateurs, notre artillerie, le 75 de campagne, l'artillerie lourde et les tanks. Ce martial et rassurant cortège se dirigeait vers la place de la République, où il allait se disloquer.

Le conférencier n'a pas oublié de rappeler non plus que le Président de la République, Mr. Poincarré, et le Président du Conseil des ministres, Mr. Clemenceau, n'avaient pas manqué de venir à leur tour, à la suite du défilé et dans des conditions de présence qui, pour avoir été discrètes, n'en ont pas moins été très remarquées, s'incliner devant le cénotaphe, et saluer ainsi, de toute l'autorité de leurs fonctions, la mémoire de ceux qui se sont sacrifiés pour la cause du droit et de l'humanité. Après quelques mots en guise de péroraison, Mr. André Lafargue terminait sa conférence, au milieu des applaudissements de toute la salle, qui n'étaient que la suite et comme la confirmation de ceux qui, depuis le début, lui avaient fréquemment

manifesté leurs sincère approbation. De nombreuses projections électriques, auxquelles l'assistance prenait beaucoup d'intérêt, terminaient la partie littéraire de la soirée. Celle-ci se continua par une série de morceaux de musique, très goûtés de la salle, qui furent chantés par Mlles Claire Carrière, Anita Deynoodt et par Mme Hill.

Pour être, jusqu'au bout, complet et juste dans notre compte rendu, nous devons ajouter que Mr. et Mme Maurice Lafargue et leur famille ont fait les honneurs de la maison avec autant d'attention et de prévenance que de gracieuse franchise.

P. H. Ermont.

ATHÉNÉE LOUISIANAIS.

(Groupe de l'Alliance Française.)

Concours de 1921

PROGRAMME.

L'Athénée propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours:

Charles Gayarré

Les manuscrits seront reçus jusqu'au 1er octobre 1921 inclusivement.

L'auteur du manuscrit qui aura été jugé le meilleur recevra une médaille d'or et un prix de $50.00 en espèces, si le comité juge le manuscrit digne d'être couronné.

L'Athénée s'il le juge utile, accordera une seconde médaille.

Toute personne de race blanche résidant en Louisiane est invitée à concourir.

Les manuscrits devront être écrits en langue française aussi lisiblement que possible, ou dactylographiés sur papier ayant une marge, et seulement sur le recto. Ils ne devront pas dépasser 30 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur

une enveloppe cachetée dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre seulement l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui a mérité le prix, pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours.

Tout manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée.

La présentation des prix se fera dans une séance publique. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Le nom du lauréat ou de la lauréate sera proclamé à cette fête et les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées, seront lues devant le public.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise sera mis hors de concours.

Toute personne qui aura obtenu la médaille ne pourra plus concourir.

Les manuscrits seront adressés à l'Athénée Louisianais, 822, rue Perdido, Nouvelle-Orléans.

Le secrétaire perpétuel,

LIONEL C. DUREL.